

# UNE VOIE PROFESSIONNELLE D'EXCELLENCE

## CONSTATS

La voie professionnelle publique est présente sur le territoire à travers un réseau de 13 CMQ, 106 LP/LPO dont une moitié disposant d'une 3ème prépa-métiers, 4 EREA et 83 UFA. Elle présente une offre de formation diversifiée, répartie dans les secteurs de la production, des services et des métiers d'arts, incluant des parcours diplômants et qualifiants en CAP, baccalauréat professionnel, brevet des métiers d'art, mention complémentaire et brevet professionnel, sous statut scolaire ou d'apprenti. La mixité de parcours et de publics est proposée dans 62 établissements, où les jeunes peuvent basculer du statut d'élève à celui d'apprenti (ou inversement) sans changer d'établissement ni de classe. Conjointement aux formations courantes, l'académie propose des formations rares, dans des domaines variés tels que les TP, l'aéronautique, la fonderie, l'optique-lunetterie, la chimie industrielle, la sécurité, la conduite routière, la plasturgie, la prothèse dentaire ou la perruquerie.

Les relations solides avec la région se sont traduites par de forts investissements et une modernisation des plateaux techniques, globalement très bien dotés et en phase avec les réalités du monde professionnel. D'excellents équipements sont ainsi déployés dans les formations rares et dans la plupart des filières courantes.

Prenant appui sur la dynamique pédagogique existante, la transformation de la voie professionnelle a, ces dernières années, diversifié les modalités et organisations pédagogiques au service de l'individualisation des parcours, qu'ils visent l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études en BTS. La part de bacheliers pro en BTS a progressé (+10 pts par rapport au taux national). L'enjeu est la réussite à l'examen et la sécurisation des parcours étudiants (liaisons LP/LGT, projets pédagogiques innovants, formations, modules, chef d'œuvre).

Le propre de la nouvelle voie professionnelle est de multiplier les chemins vers l'excellence, en diversifiant les possibilités de parcours et les modalités d'apprentissage pour tous les publics et en s'attachant à mieux intégrer les besoins en compétences des entreprises.

- Les parcours de CAP en 1, 2 ou 3 ans, qui permettent d'ajuster la durée de parcours à la diversité des publics accueillis. La formation peut être abordée sur un cycle plus court par des candidats disposant déjà de certaines compétences, ou allongée sur projet pour tenir compte de besoins spécifiques. Il conviendra de faire vivre ce dispositif en respectant la philosophie : adaptation du temps de formation à la situation de chaque élève.
- L'orientation progressive à travers la seconde «famille de métiers», qui permet d'acquérir des savoir-faire communs à de métiers voisins, pour ne choisir sa spécialité précise qu'à partir de la classe de première. Cette mesure doit encore trouver toute sa place dans les réflexions territoriales concernant la carte des formations.
- La réalisation du chef d'œuvre qui doit être le couronnement de la scolarité de l'élève et de l'apprenti et peut lui offrir en plus la possibilité d'agir en tant que citoyen, en imaginant et réalisant des solutions à des défis avec et pour des partenaires tels que des institutions, associations, entreprises etc.
- L'ouverture internationale des établissements, qui sont de plus en plus nombreux à proposer des parcours en section européenne, des terrains de stage en Europe et des projets pédagogiques en partenariat avec des lycées étrangers. Cette dynamique qui développe l'autonomie, la confiance et l'ambition des jeunes doit être encouragée. Outre le renforcement en langue vivante, elle contribue à l'acquisition de savoir-faire professionnels et de repères citoyens. Les labellisations euroscol (10 LP actuellement) peuvent contribuer à sa visibilité.
- Les 13 réseaux des campus des métiers et des qualifications, qui permettent d'identifier les besoins en compétences des entreprises, contribuent à offrir un éventail complet de formations au sein de filières spécifiques, en partenariat avec l'enseignement supérieur et la recherche et en prise avec les enjeux économiques des territoires, et permettent ainsi de faciliter des parcours d'excellence pour tous les élèves, quel que soit le moment auquel ils font le choix de s'engager dans une formation professionnalisante. Points d'accès à des ressources et des partenaires, ils contribuent à la dynamique de l'ensemble des lycées professionnels de l'académie
- Le développement et la diffusion d'une large information sur les formations correspondant à des emplois à pourvoir, dans des secteurs comme l'industrie (usinage, maintenance, fonderie, chaudronnerie), la logistique, l'agroalimentaire ou la transition numérique et énergétique, ainsi que dans des territoires dynamisés par des projets spécifiques (gigafactory dans le Dunkerquois, canal Seine-Nord Europe dans l'Artois et le Cambrésis).
- Le développement d'actions territoriales pour développer la relation école entreprise, à l'image du Comité Grand Lens, devenu Comité Grand Artois, qui redynamise la notion de club école-entreprise, ou dans le cadre de mobilisations plus conjoncturelles sur un territoire identifié (Pacte éducatif du Dunkerquois par exemple). La présence dans chaque établissement (collège et lycée) d'un référent insertion professionnelle et relation école entreprise (RIPREE) est une richesse qu'il faut mobiliser en particulier dans les collèges afin de mieux accompagner une orientation choisie dans la voie professionnelle.
- La valorisation de la voie professionnelle comme voie de réussite et d'excellence proposant des parcours de réussite du CAP au BTS se construit progressivement par une politique d'orientation ambitieuse et à travers le PPO qui, dans un partage de compétences avec la région, associe tous les acteurs de l'orientation et tout particulièrement les branches professionnelles. Le développement de l'apprentissage en mixité de parcours mais aussi de publics renforce l'attractivité et l'excellence de la voie professionnelle et favorise la poursuite d'étude de nos jeunes sur le territoire. Il convient néanmoins de veiller à l'accès au diplôme des bacheliers professionnels en BTS, en soutenant les lycées qui y apporteront une attention particulière.
- Le soutien au développement de formations complémentaires d'initiatives locales ainsi que le développement de modules de formation spécifiques (coloration des diplômes) que ce soit en formation continue ou en formation initiale, permet une réponse adaptée aux territoires et à des secteurs en mutation et complète l'offre de formation en région.